

LA TRANSLUSION RÉCRÉATIVE

RÉSUMÉ : Si l'inclusion fait partie des termes référents pour accompagner les pratiques d'intégration des personnes handicapées dans la société contemporaine, faut-il en conclure à l'aboutissement de la procédure? En référence à la notion de translusion, notre propos consiste à repenser les liens entre l'univers des personnes handicapées et les mondes récréatifs globaux. En effet si l'inclusion traduit la norme sociale et institutionnelle pour favoriser la sortie de l'exclusion, la translusion est une invitation au développement de milieux récréatifs épanouissants. La situation d'handicap est alors envisagée comme étant attachée à un potentiel de vie qui nécessite d'accorder toute sa place aux registres d'accomplissement de chacun et des collectifs en relation. D'autres approches des collectifs et des personnes handicapés sont envisageables pour donner de la présence à des formes culturelles spécifiques dans l'optique de nourrir l'attachement au bien être de ces collectifs en transition.

MOTS CLÉS : TRANSLUSION, FORMES CULTURELLES, MILIEUX RÉCRÉATIFS, PERSONNES HANDICAPÉES, TRANSITION

SUMMARY : If inclusion is one of the benchmarks to support the integration practices of people with disabilities in contemporary society, should we conclude that the procedure was successful? Referring to the notion of translusion, our purpose is to rethink the links between the world of people with disabilities and the global recreational worlds. Indeed, if inclusion translates the social and institutional norm to promote the exit from exclusion, translusion is an invitation to the development of fulfilling recreational environments. The handicap situation is then considered as being attached to a life potential which requires giving all of its place to the registers of achievement of each and of the related collectives. Other approaches to collectives and people with disabilities can be envisaged to give presence to specific cultural forms with a view to fostering the attachment to the well-being of these collectives in transition.

KEY WORDS : TRANSLUSION, CULTURAL FORMS, RECREATIONAL ENVIRONMENTS, PEOPLE WITH DISABILITIES, TRANSITION

Jean CORNELOUP
UMR PACTE, Grenoble
j.corneloup@libertysurf.fr

Chaque société définit des relations singulières avec les personnes dites handicapées, c'est-à-dire, celles qui présentent une différence corporelle ou/et mentale significative par rapport à une norme sociale référente. La question qui est posée concerne les échanges qui existent entre ces deux collectifs à partir du moment où l'on observe l'existence potentielle d'organisations et de pratiques à destination des publics handicapés. Comment s'envisagent les liens entre l'univers des handicapés et les mondes sociaux¹ au sein desquels des individus et des collectifs s'impliquent dans différentes scènes sociales, familiales et professionnelles? La perspective sociologique consiste à montrer l'activation de trois niveaux de relation entre ces deux entités : l'exclusion qui a été la dominante durant une grande partie du XX^e siècle ; l'inclusion qui a participé à introduire l'univers des handicapés dans les mondes sociaux globaux ; et la transclusion qui active un potentiel de vie des handi-actifs dans des milieux récréatifs choisis et co-construits. Un des enjeux théoriques - qui induit le passage d'un niveau à l'autre et la façon d'aborder l'identité de ces publics - concerne la place et le contenu des cultures récréatives, activées et vécues, au sein des milieux de vie fréquentés. Celles-ci, en fonction des formes culturelles présentes, n'engagent pas la même approche du corps, du sensible, des émotions et des expressions sociales et symboliques (Corneloup, 2020).

1. Détour théorique

Au préalable, l'intérêt porté aux pratiques physiques, corporelles et sportives n'induit pas une vision restrictive du temps libre, concentrée sur le sport fédéral, réalisé en club et au sein d'organisations fermées et fortement structurées (Parlebas, 1986). La référence aux activités récréatives introduit une attention portée à toutes les pratiques du temps libre qui permettent l'expression corporelle des personnes que ce soit dans une activité fortement ou faiblement sportive, en club ou hors club, en lien possible avec d'autres activités de loisir (musique, découverte patrimoniale, méditation,...) et pour des mobiles les plus diverses (performance, hédonisme, contemplation, ludisme,...). L'handicap ne traduit pas un ancrage dans une pratique

récréative sans présence d'une forme culturelle par laquelle l'individu peut exprimer différentes facettes de son potentiel corporel. Ces ancrages sont multiples et peuvent se rapporter aussi bien aux cultures traditionnelles (danses, jeux traditionnels,...), aux sports modernes de compétition ou d'épreuve, aux pratiques de glisse ou aux activités dites écologiques (yoga, itinérance en nature, jeux coopératifs). Tout un champ des possibles s'ouvre à ces publics considérant que ces activités récréatives concernent autant les pratiques de loisir (chez soi, dans la rue ou dans un club) que les activités touristiques engageant le corps handicapé dans des expressions esthétiques diverses et multiples.

Envisager la santé pour ces publics ne peut se réduire à une approche fonctionnelle telle que la médecine et une partie du corps professionnel l'envisagent dans le cadre d'une intervention prescrivant des exercices pour maintenir l'équilibre sanitaire de la personne. Dans ce cadre, l'activité physique est pensée pour le bien-être physique, biologique et psychologique de l'individu. Celle-ci a pour objet de lutter contre le stress, l'obésité, l'isolement, le tonus vital ; elle peut devenir un exercice réparateur du corps handicapé. Le corps et son usage fonctionnel, dans différentes scènes de réalisation, introduisent cette idée que la santé des personnes, présentant différents handicaps tant mental que physique, est amplifiée par la vision positive du mouvement corporel. Celui-ci redéfinit le schéma et l'image corporels de ces individus, souvent pensés comme étant distants d'un corps vivant, attaché historiquement aux individus « normaux ». Au fur et à mesure de l'évolution des approches du handicap au cours des années 1980, l'approche fonctionnelle du corps handicapé a permis le développement de la santé fonctionnelle, sous contrôle médical, dans un souci de prévention, de réparation ou de développement personnel. Dans cette approche de la santé fonctionnelle, l'environnement, la nature, le sensible, la culture, le social ou le corps vivant ne sont pas centraux. La technique, le muscle, l'équilibre postural, l'exercice ou encore le programme à faire importent plus et font référence dans une lecture instrumentale de l'action professionnelle.

Cependant, une autre lecture du bien-être est possible autour de la santé récréative lorsque l'enjeu ne consiste pas au maintien de l'équilibre sanitaire mais à l'expression d'un potentiel de vie attaché à un corps capacitaire. On quitte alors la vision du corps

¹ On fait ici référence aux travaux de recherche de Grossetti (2004) sur les mondes sociaux.

fonctionnel pour participer au développement de ressources récréatives chez la personne « handicapée » par l'engagement dans des formes culturelles implicatives. L'inscription dans des micro-formes culturelles permet une réalisation de soi activant la fabrique d'ailleurs expérientiels renforçant le sentiment d'existence. L'handi-récréatif exprime des émotions autour des pratiques réalisées, active des sociabilités dans des relations de proximité avec les autres, éprouve son corps et amplifie certaines sensorialités en fonction de la situation handicapante présente. Tout un monde socio-culturel s'élabore au sein duquel l'handi-récréatif participe en lien avec des collectifs singuliers à la fabrique de milieux récréatifs. Vivre et exprimer une présence au monde et une disposition existentielle participent à la fabrique d'un monde commun², dans des relations de proximité avec l'espace et des personnes. Dès lors, la notion d'habitabilité récréative (Corneloup, 2014) s'attache à saisir la façon dont les individus habitent un lieu en développement des expériences sociales, culturelles et écologiques significatives. Entre les individus et les espaces investis se constituent des milieux de vie (Berque, 2000). Ceux-ci amplifient l'ancrage dans le quotidien et la déclinaison d'un monde-vie dans lequel la personne spatialise son existence dans des communs récréatifs. Comment penser la santé des « handicapés » sans attacher de l'importance et de la valeur à la santé récréative??? C'est bien une des questions posées dans cet écrit.

En allant plus loin, à une époque où la singularité, l'innovation et la créativité deviennent des références sociétales dans la façon de penser les modes de vie et les logiques d'action professionnelles, l'handicap peut se transformer en potentiel capacitaire pour agir dans des scènes personnelles ou/et professionnelles innovantes. L'enjeu ne consiste pas tant à maintenir l'équilibre sanitaire qu'à développer un potentiel de vie en amplifiant des registres esthétiques, cognitives et psychologiques de la personne. En dehors des techniques artificielles et médicales, à l'image de la chirurgie esthétique et de la prise de psychotropes ou de drogues pour amplifier le potentiel performant, différentes pratiques et technologies permettent l'exploration d'un potentiel créateur transformant ou contournant un handicap physique (par exemple)

² On fait référence aux travaux de Dardot et Laval (2014)

via l'usage de prothèses ou de logiciels numériques. Les travaux de recherche d'Ehrenberg (2018) sur le potentiel caché des autistes ouvrent des pistes d'analyse intéressantes pour repenser la lecture de ces singularités psychologiques et humaines dans la façon de définir la place de ces individus dans la société contemporaine. L'enjeu ne concerne pas l'inclusion de ces collectifs et des ces personnes dans les mondes sociaux auxquels les « normaux » agissent et s'investissent, mais la considération que ces handi-récréatifs peuvent générer des potentiels d'existence singuliers. Dans cette perspective, le passage de l'inclusion à la transclusion est envisageable et en mouvement pour rendre compte d'un tournant institutionnel et social majeur par rapport aux pratiques professionnelles, sociales et humaines actuelles. L'inclusion consiste à intégrer les « handicapés » dans les mondes sociaux des « normaux ». La transclusion consiste à élaborer et à qualifier les mondes sociaux des handi-récréatifs, en tant qu'espaces sociaux référents, tout en observant leur disposition à interagir, de plus en plus, au sein de la transmodernité (Corneloup, 2020) dans la création de compétences et d'univers d'action originaux et « supérieurs » aux mondes sociaux contemporains des « normaux ».

Cet article étudie l'histoire des relations entre les mondes sociaux globaux, présents dans la société, à l'intérieur de laquelle la majorité des individus « normaux » s'investit dans diverses activités du temps libre (sport, musique, tourisme, culture, association,...) et l'univers des handi-récréatifs dans lequel des personnes présentent différents handicaps et agissent collectivement ou individuellement en dehors ou au sein des mondes sociaux globaux, en fonction des cadres institutionnels existants. Cette matrice sociologique servira de cadre de référence pour analyser le passage de l'exclusion, à l'inclusion en direction de la transclusion. (Voir Figure 1)

2. L'exclusion récréative

Toute la modernité, qui a constitué la plus grande partie du XXème siècle, a été marquée par une relation distante entre les mondes sociaux globaux et l'univers des handicapés. Ceux-ci étaient considérés comme des individus, éloignés de la norme sociale qualifiant la légitimité à être présent dans les pratiques récréatives contemporaines. Pour des raisons à la fois religieuse, politique et sociétale, la personne handicapée n'avait

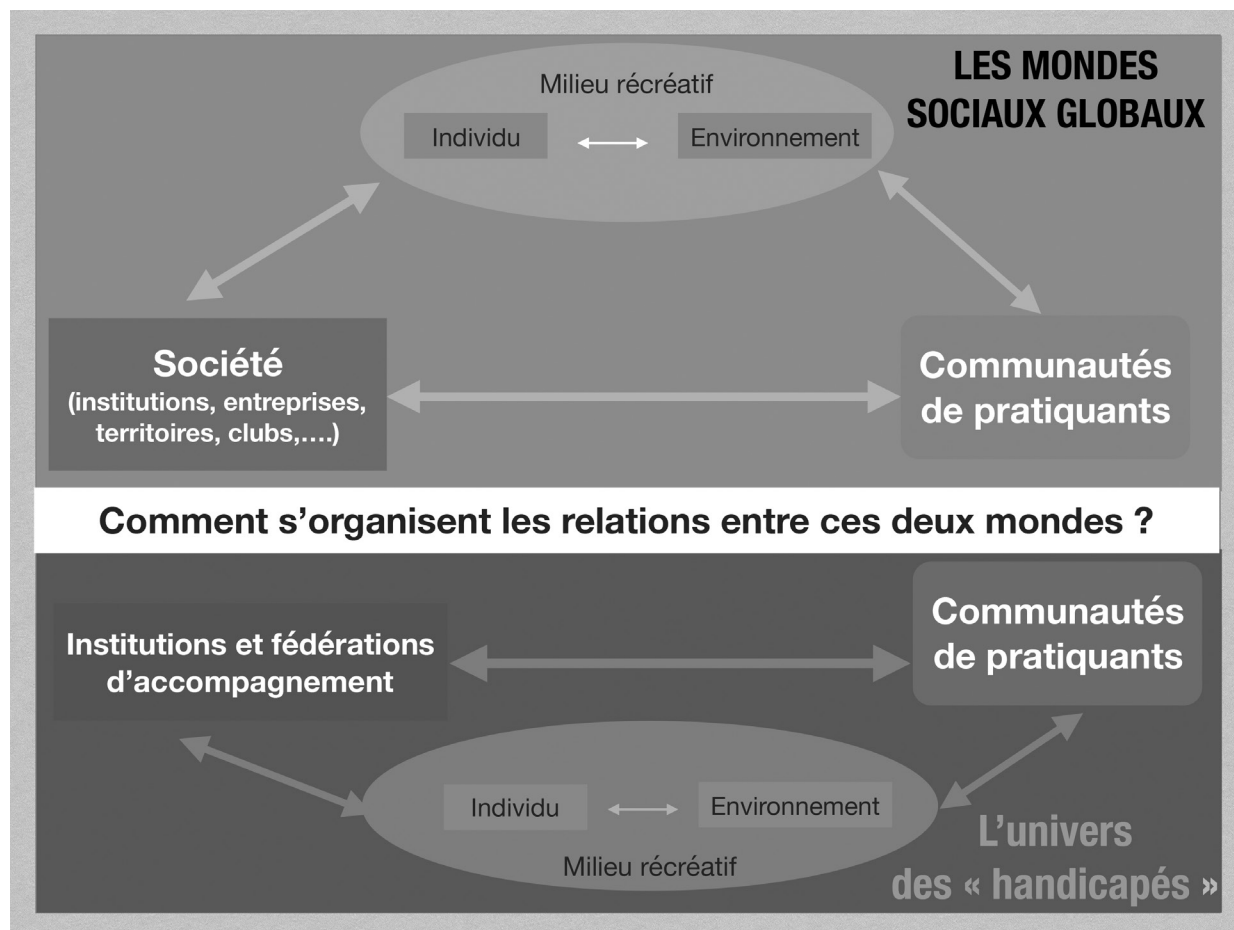


Figure 1 : Matrice sociologique des liens entre l'univers des handicapés et les mondes sociaux

Les activités sociales des individus s'organisent autour de ce tryptique pour composer un cadre d'action opérationnel. Selon les personnes, les liens avec les institutions et les communautés de pratiquants sont plus ou moins prononcés. Une même procédure s'élabore dans les collectifs spécifiques (handicap, diaspora,...) qui souhaitent élaborer des liens de proximité entre eux mais aussi avec différents mondes sociaux. Dès lors, la question se pose concernant les pratiques d'intégration dans la structure-mère nécessitant d'observer et d'étudier les processus en mouvement.

pas sa place dans la société des « normaux » sauf à paraître dans les exhibitions populaires (cirque, foire, manifestations publiques) pour exposer leurs monstruosités (Héas, 2010). Les minorités sont exclues de cet ensemble (Moscovici, 1989) ; la référence étant l'intégration dans une vision idéale de l'individu qui se situe dans une moyenne sociale, attachée aux groupes sociaux de la société moderne (l'élite, la bourgeoisie, la culture populaire). Dans le champ des pratiques sportives, la référence est du côté de l'élite, du champion, du sport de haut-niveau, de la performance et de la culture du progrès. Tous les collectifs doivent tendre vers l'idéal républicain, consistant à construire la société française autour d'une identité nationale commune. Les travaux de Vigarello (1999) sur les pratiques pédagogiques et la conception de l'olympisme, proposée par Didon (Arvin-Bérol, 2003), permettent de saisir les principes de la modernité autour de cette logique de l'un : restreindre les différences sociales, géographiques et culturelles pour façonner « l'Homme de la modernité » qui incarne cette idée de la perfection humaine vers laquelle tendre, en lien avec les principes kantien.

Dans cette approche du social, toutes les minorités sont disqualifiées au profit d'une vision unifiante de « l'Homme moderne inclusif ». De fait, l'univers des handicapés est directement concerné et exclu des mondes sociaux globaux. Dans cet univers, il n'existe pas un système d'action structuré marqué par l'activation de trois pôles actifs et présents (institutions, personnes, communauté). Tout est intégré dans un (non) ensemble uniforme qui ne favorise pas l'existence positive de cet univers. Ces personnes sont placées dans des institutions spécialisées (asiles, hôpitaux psychiatriques, centres d'accueil à la campagne à l'exemple de la Lozère), pour les situer en dehors de la visibilité et de la norme sociales (basse). Cette situation se traduit par des pratiques d'exclusion sociale que de nombreux ouvrages et rapports ont qualifié, décrit et critiqué. Ce sont ces publics qui connaissent bien souvent des situations sociales difficiles sur un plan sanitaire, financier, professionnel et personnel. Etant considéré comme ne participant pas à un potentiel de développement de leur personnalité au sein d'une ensemble social référent, peu d'activités récréatives leur sont proposées, et encore moins dans la société, à côté ou parmi les autres individus présents dans divers mondes sociaux. Une invisibilité sociale (Beaud, 2006)

les caractérise amplifiant le processus d'exclusion et de discrimination à leur rencontre.

Peut-on considérer cette situation d'invisibilité comme étant dépassée et absente aujourd'hui? Bien des rapports et des ouvrages montrent que cette situation perdure et que les pratiques d'exclusion continuent d'être visibles actuellement. A titre d'exemple, lorsque l'on observe les publications sur les pratiques sportives de nature, dans les images et les textes, les handicapés ne sont pas présents. Ils restent exclus des publics référents légitimes que l'on met en scène dans les publications à l'image du guide des bonnes pratiques sportives (Frapna, 2008). Il existe aujourd'hui un secteur spécifique dédié au sport pour les handicapés comme il existe des pratiques d'handi-tourisme appropriées par différentes institutions qui accompagnent ce mouvement de visibilité et de déclinaison de pratiques adaptées et accessibles pour ces publics. Le tourisme pour handicap a été instauré dans la perspective d'ouvrir des liens entre les mondes sociaux globaux et l'univers des handicapés via l'action de certaines associations et institutions. La mise en place du label Handi-Tourisme s'est traduite par la création dans les territoires et stations touristiques d'activités spécifiques que les offices touristiques affichent dans leur brochure promotionnelle et sur leur site internet. À la lecture des pratiques proposées par les territoires touristiques, on peut noter des différences entre ceux qui répondent au cahier des charges, obligatoire pour être conforme à la loi et ceux qui développent un accompagnement et un cadre social et culturel plus approfondis. Mais au-delà de l'existence ou pas de ces pratiques qui instaurent un changement historique dans les relations entre ces deux collectifs (les mondes sociaux globaux et l'univers des handicapés), l'exclusion reste la norme dominante dans la façon de présenter les pratiques touristiques dans les territoires ruraux. A la lecture d'une trentaine de brochures touristiques à destination des vacanciers (Été 2018) dans les sites touristiques du massif central, aucune ne présente un public handicapé dans les images et les textes, mis en scène. L'exclusion des mondes touristiques globaux reste encore la référence pour bien des acteurs touristiques. Le passage global et significatif de l'exclusion à l'inclusion n'est pas une dominante observable dans la lecture des pratiques professionnelles et institutionnelles actuelles.

3. L'inclusion récréative

À partir des années 1980, se mettent progressivement en place des pratiques inclusives qui favorisent l'intégration des personnes handicapées dans les mondes sociaux globaux. En même temps, les minorités actives et les collectifs dominés, à l'image des homosexuels, des migrants et des femmes, revendiquent une présence plus acceptable dans la société contemporaine. Tout un ensemble de mesures est instauré pour faciliter cette inclusion, c'est à dire le droit d'avoir accès aux mêmes pratiques que les autres citoyens et individus concernant les transports en commun, les bâtiments publics et l'usage de différents services à la personne. Dans le champ des pratiques de loisir, des clubs handisport se constituent ainsi que des fédérations et des jeux paralympiques. De nombreux handicapés sportifs accèdent à la modernité sportive autour d'une culture commune du sport, faite de réglementations, de normes d'équipements et de standardisation des techniques de jeu, suivant en cela les principes du sport, définis par Parlebas (1986). La forme culturelle moderne servira de cadre d'action pour des pratiques de haut ou de bas-niveau lorsqu'il s'agit de réaliser des performances ou faire des compétitions pour définir un niveau sportif et être classé dans un championnat. Des relations fortes existent entre le pratiquant, inscrit dans des institutions fédérales spécifiques et le modèle du sport moderne au sein de la société. Cependant, l'inclusion est imparfaite, étant donné que les handicapés font des pratiques entre eux, au sein de la communauté des handicapés sportifs. On peut convenir de la présence d'une inclusion relative qui leur offre la possibilité de développer une pratique sportive dans les mêmes lieux de pratique que les sportifs non-handicapés. L'ancrage dans la forme culturelle moderne leur permet de vivre des expériences sportives intenses et de développer un capital culturel amplifiant leur potentiel d'existence.

Se développe aussi la reconnaissance d'une vie corporelle et physique pour ces publics, à qui les institutions spécialisées offrent la possibilité de pratiquer des activités sportives, de forme et d'entretien. Dans ces organismes, tels que les ESAT, ITEP et IMPRO³, en lien avec les formations en Sciences et

des Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS) portant sur le sport adapté, différentes activités récréatives sont proposées que ce soit en sport, en sorties culturelles ou en animation et autres divertissements. Des manifestations sportives sont organisées dans les halls de sport pour sensibiliser les publics aux problèmes moteurs du handicap physique. Différentes pratiques sensori-motrices sont réalisées par des personnes « valides » en fauteuil roulant ou lors de jeux de balle pour les non-voyants. La fréquentation de ces rencontres à destination de tous les publics, tout comme le nombre de spectateurs présents dans les lieux de compétition sportive ou assistant aux jeux paralympiques restent très minimes, exprimant une fois encore, la faible inclusion des personnes handicapées dans les mondes sociaux globaux. Par contre, il faut noter la présence d'handicapés lors des spectacles sportifs dans les stades et les gymnases. De même, la pratique du handiski dans les stations de sports d'hiver favorise leur inclusion dans les mondes socio-sportifs. L'univers du handi-sport se construit et s'affirme comme un univers culturel accepté et légitime via les institutions sportives spécialisées, même si son inclusion dans les mondes socio-récréatifs reste partielle. À noter tout de même, la présence de personnes handicapées, amputées d'un bras, d'une main ou de jambes, qui pratiquent leur sport au même niveau que les personnes valides comme en football américain (Shaquem Griffin), en surf (Bethany Hamilton) ou en athlétisme (Oscar Pistorius). On parlera alors d'inclusion totale pour ces rares personnes, intégrées dans le champ sportif global (Voir figure 2).

L'inclusion concerne aussi toutes les pratiques touristiques que l'on propose via les clubs d'handicapés, les labels handitourisme présents dans les sites touristiques et les pratiques accompagnées pour permettre à ces personnes de fréquenter des lieux touristiques inaccessibles en temps ordinaire par eux. L'usage de la joëlette est un exemple de technologie qui permet une immersion dans la nature et de pratiquer la randonnée nature avec les autres au sein de mondes socio-récréatifs globaux. Des inclusions sont ainsi possibles pour intégrer ces personnes dans la normalité des pratiques ordinaires. La finalité est moderne dans le sens où il s'agit de leur permettre d'être assimilés dans les mondes socio-récréatifs, malgré leur handicap. Ils deviennent comme les

³ ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail), IMPRO (Institut Médico-Professionnel), ITEP (Institut Thérapeutique Éducatif

et Pédagogique).

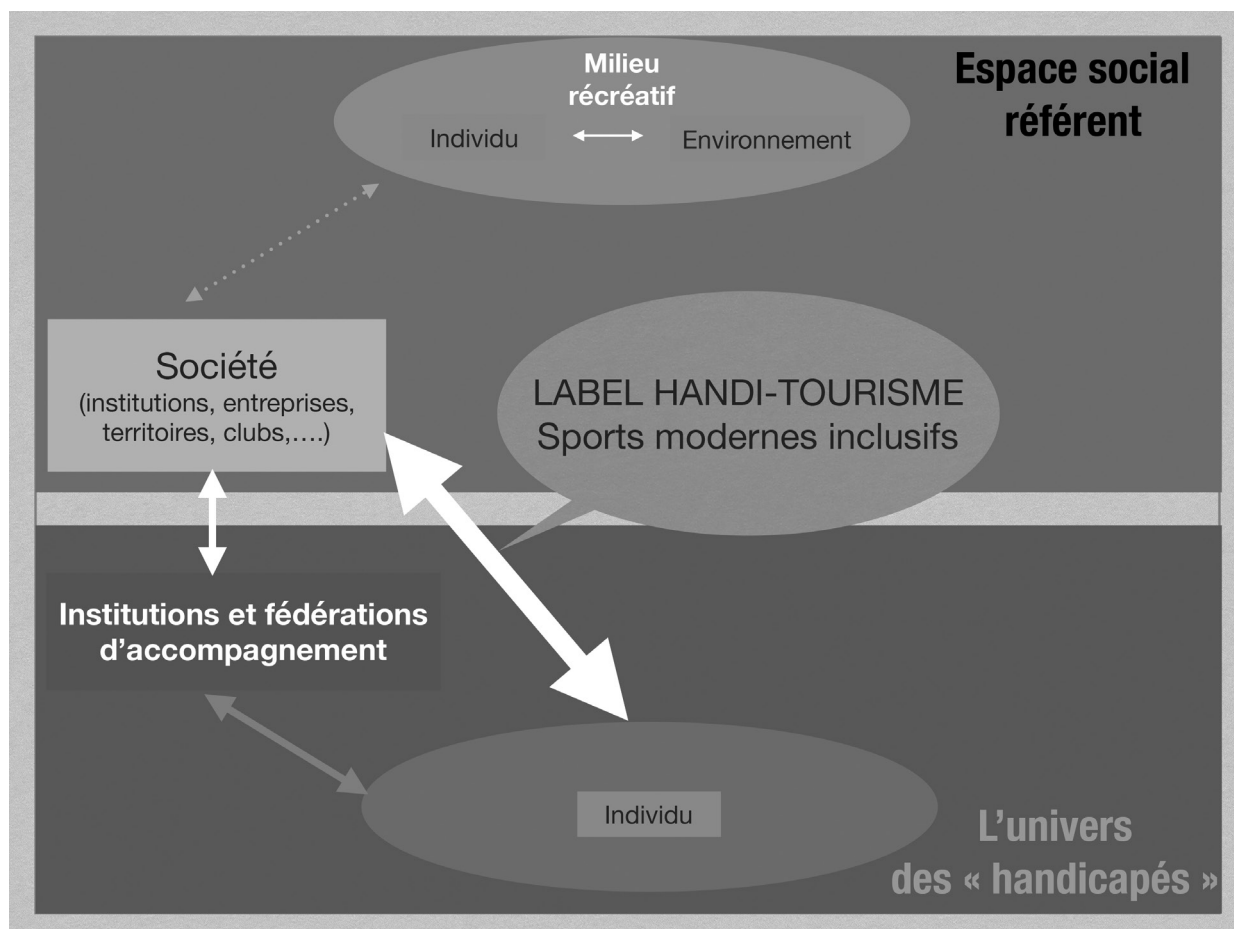


Figure 2 : Matrice sociologique de l'inclusion récréative

Les personnes en situation de handicap présentent peu de capacité d'action au sein de leur milieu de vie. Elles sont bien souvent intégrées dans des institutions spécialisées à l'intérieur de l'univers des « handicapés » ; elles sont accompagnées dans les mondes sociaux pour réaliser des pratiques intégratives (label tourisme, pratiques spécifiques en joelette par exemple)

autres, en quelque sorte, en leur offrant la possibilité d'avoir les mêmes droits et de ressentir et de vivre, presque, les mêmes impressions esthétiques que les gens ordinaires. La critique de l'inclusion repose sur l'idée que celle-ci reste une pratique de la compassion et de la normalité inclusive, définie par la modernité⁴. La différence avec la première modernité est que la moyenne inclusive s'est déplacée de l'individu ordinaire valide à l'univers des handicapés qui sont « autorisés » à intégrer la normalité moderne. Dans les pratiques inclusives que ce soit par le sport institutionnel ou les pratiques touristiques accessibles, la personne handicapée exprime son potentiel de vie en se confortant à la norme des « valides » qui sert de référence⁵. Pour bien des handicapés, leur demande est moderne et leur convient. Elle leur permet d'être considéré comme des gens ordinaires. Reste que le « comme » pose problème, car il n'exprime pas la présence d'une capacité à vivre, issue de leur univers culturel d'handi-récréatif.

4. La transclusion récréative

De la même manière que les minorités sociales et culturelles revendiquent un droit à la différence et à l'expression d'esthétiques singulières et personnelles, l'univers culturel des handi-récréatifs amplifie sa présence sociétale, non seulement en créant ses propres registres esthétiques mais en s'imondant dans les mondes socio-récréatifs globaux. L'hypermodernité invite les handi-récréatifs à se prendre en charge et à développer leur potentiel humain que ce soit à l'aide de prothèses ou d'aménagements spécifiques. À l'exemple d'Eric Croizon (tétraplégique, nage en mer), ils s'investissent dans des pratiques pour se réaliser personnellement, seuls, entre handicapés ou

dans au sein de collectifs hybrides. La culture du projet personnel prend forme pour que ces personnes deviennent acteurs ou co-acteurs d'engagement dans des expériences récréatives singulières. L'handi-récréatif construit son style et sa marque, à partir du capital et des ressources culturels activés. Théo Curin est amputé de tous les membres. En dehors de sa réussite dans le sport de haut-niveau (forme culturelle moderne), il a su créer un potentiel de vie qui lui permet d'être immergé dans les mondes socio-récréatifs et de devenir mannequin pour la marque Biotherm Homme. L'intégration dans la normalité inclusive n'est pas le cadre référence. Il y a transclusion à partir du moment où l'univers culturel des handi-récréatifs s'immerge dans les mondes socio-récréatifs et sert de référence pour des marques⁶ ou des émissions télévisuelles. Ses propos reflètent l'approche scientifique d'Ehrenberg (2018) évoquant la place émergente du potentiel caché au sein de la société des individus lorsque chacun devient l'auteur de sa puissance créative, en dehors ou au delà de la norme. « *Même avec un handicap, on peut être beau, être fier de nos différences, de notre corps même s'il n'est pas dans les normes. On ne devient pas moches avec des prothèses !* » (Théo Curtin, Journal Le Parisien, 5 septembre 2019).

5. Vers une esthétique transclusive

Nombreuses sont les personnes handicapées qui s'investissent dans différents projets touristiques et sportifs (en camping car, en ascension de sommets, en voyage itinérant, dans des raids sportifs, en kayak, en expédition polaire...). Des relations interindividuelles se développent que ce soit au sein de l'univers récréatif des handi-récréatifs (entre handicapés) ou en lien avec les personnes des mondes socio-récréatifs pour partir ensemble réaliser une aventure humaine et sportive. Ces handi-récréatifs investissent les mondes récréa-sportifs en activant des registres d'expression esthétiques, logistiques et techniques diverses pour donner de la présence au projet itinérant envisagé. Ils deviennent des innovateurs technologiques et des créateurs culturels en ouvrant des pistes récréatives

⁴ Les travaux de recherche de Perera, Villoing et Ruffie (2019) sur la pratique du ski en fauteuil roulant analysent l'effet de la norme sociale dans la conformité à une pratique de la lenteur et de la prudence en glisse handisportive.

⁵ Le numéro 5 de la revue Nature&Récréation (2017) est consacré aux publics en situation de handicap. Certains chercheurs font référence à la santé fonctionnelle pour évoquer les bienfaits des pratiques récréatives pour ces personnes via les expériences sensorielles vécues. D'autres évoquent les résistances des fédérations comme la fédération française de voile à proposer des pratiques adaptées pour ces publics. La dominante normative et institutionnelle s'impose dans la façon d'aborder leur place parmi les pratiquants.

⁶ « Ce beau jeune homme est un modèle inspirant. Il nous a marqué par son enthousiasme, son courage, sa spontanéité. Il a su rebondir après de douloureuses épreuves. Il a fait de ses difficultés une motivation, trouvant dans l'eau sa seconde source d'énergie », encense Giulio Bergamaschi, président de Biotherm International (Journal Le Parisien, 5 septembre 2019).

et des scénarios d'aventure originaux et spécifiques. Cette logique pro-active leur permet d'activer une disposition à investir divers champs d'expérimentation favorisant la constitution de formes culturelles puissantes au sein de l'univers culturel des handi-récréatifs. En dehors du cadre institutionnel, une communauté s'active qui permet de proposer via des réseaux sociaux et des associations, des informations, des bons plans et des présentations d'expériences qui interviennent dans la constitution de communs récréa-numériques tels que ceux-ci existent dans le champ des pratiques sportives de nature (Mao et al, 2019) à l'image de camp-to-camp et de Skitour. We wheel Rock you (<http://wewheelrockyou.fr/>) est une association qui se donne pour ambition de rendre visible et d'impulser une créativité culturelle au sein de l'univers des handi-récréatifs; tout comme on trouve actuellement le site « Roulettes et sac à dos » (<https://roulettes-et-sac-a-dos.com/>) qui relate la puissance de vie de ces collectifs autour d'une variété d'expériences récréatives à vivre et à investir. Des web-séries sont proposées autour de fictions scénarisées exprimant leur potentiel créatif et leur goût à vivre des émotions récréatives immersives où le corps vivant est activé (Voir Figure 3).

Une écologie corporelle est en mouvement introduisant les handi-récréatifs dans la forme culturelle post-moderne lorsque l'individu n'est plus au centre du jeu mais en relation avec les multiples composants qui interagissent au sein du milieu récréatif créé. La machine, les autres, l'environnement (et ses affordances) et les pratiques sportives ou culturelles investies nourrissent le contenu de la forme culturelle présente en activant une immersion émersive participant à la fabrique d'une cosmotique (Andrieu, 2017). Que ce soit en parapente, en fauteuil roulant de descente ou en karting, une extase émerge exprimant un dépassement de la condition d'existence d'handicapé et une projection dans un ailleurs jubilatoire⁷. Des relations de proximité peuvent aussi se

⁷ Le film *Intouchable* de Nakache et Toledano évoque la vie ordinaire d'un tétraplégique (François Cluzet) autour d'un processus d'exclusion-inclusion : exclusion par sa condition d'handicapé que l'on protège et encadre pour éviter toute souffrance et mal-être ; inclusion passagère dans les mondes sociaux par les pratiques de musée, d'achat d'œuvres d'art et de relations épistolaires avec une dame. L'ouverture dans la transclusion se produit avec l'arrivée d'un nouveau aidant (Omar Sy) qui l'invite à sortir de la norme exclusive-inclusive en lui proposant de multiples pratiques

nouer entre collectifs d'handicapés ou hybrides pour partager des émotions collectives avec d'autres que ce soit en surf via la technologie du Wavejet à l'exemple de Jesse Billauer (tétraplégique) ou en handi-kite-surf pour Léa Bernadet. De même, des communautés d'handi-récréatifs peuvent se créer autour de la musique, de moments festifs ou de repas partagés pour développer leurs propres univers esthétiques et codes de jeu dans des ambiances survoltées. En plus de leur disposition à inventer leur propre univers socio-récréatif, ils peuvent proposer leur spectacle, leur peinture et leur musique à destination de différents mondes socio-récréatifs. Le groupe musical Percujam, composé d'autistes, a joué récemment à l'Olympia et continue à investir la scène musicale ; tout comme de multiples expériences existent pour permettre à des autistes de s'impliquer dans différents spectacles dansés, à l'exemple des actions menées dans la Maison de Manon (Sésame Autisme)⁸ pour mettre le corps en jeu dans des scénarisations composées. Un ouvrage a récemment été publié pour présenter les multiples actions et pratiques, mises en place pour favoriser l'émergence du handicap créatif révélant les potentialités de l'être humain différent (Colloque Handicap Créateurs)⁹.

L'enjeu de toutes ces pratiques n'est pas l'inclusion mais la transclusion à partir du moment où la finalité est d'activer l'émergence de nouveaux mondes socio-récréatifs au sein desquels ces handi-récréatifs élaborent leurs micro-formes culturelles en lien avec (et au sein de) leur univers récréatif ; la finalité est aussi de proposer des esthétiques innovantes et singulières à l'intérieur de ces mondes et à destination de différents publics. La finalité étant la reconnaissance de la diversité culturelle et du multiple comme engagement dans une vision relative de la culture, de l'excellence et du bien commun partagé. Donner de la présence à l'univers culturel des handi-récréatifs

récréatives divergentes : drogues douces, vitesse en voiture ou en fauteuil roulant, parapente, effervescence festive, jeu de masque avec son visage, interactions humaines décalées,... Cet aidant, issu des cités urbaines, bouscule les imaginaires sociaux du handicap (De Leseulec, 2107) et révèle un *potentiel caché* à cette personne handicapée, lui redonnant une présence sociale dans un milieu récréatif transclusif.

⁸ <https://www.youtube.com/watch?v=iaQnAi9iGxI>

⁹ Lien pour consulter les actes : <http://www.centredelagabrielle.fr/spip.php?article223>

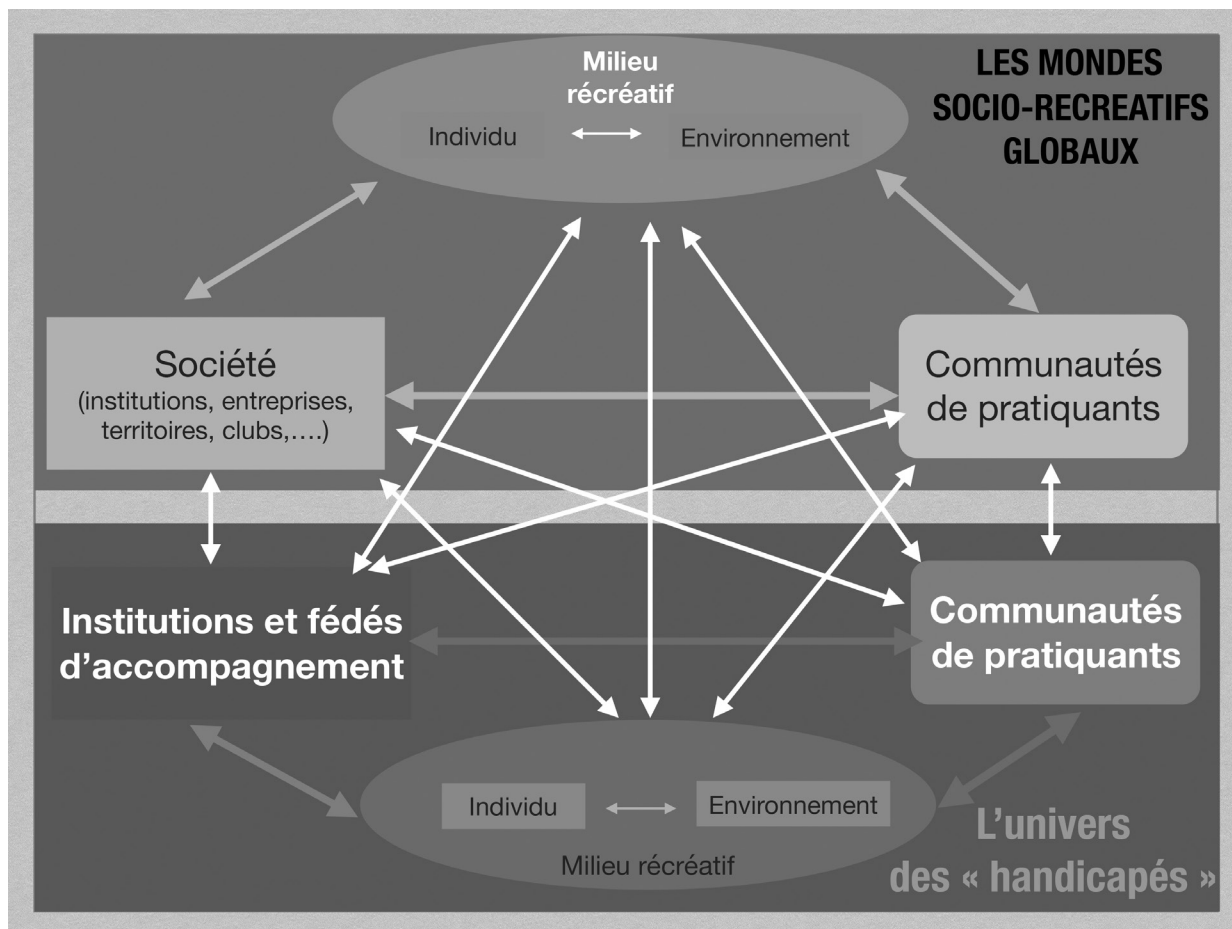


Figure 3 : Première matrice sociologique de la transclusion

La personne en situation de handicap combine de multiples activités en tant qu'individu exprimant un potentiel de vie dans l'univers des « handi-récréatifs » ; elle peut aussi s'impliquer dans différents mondes sociaux avec des dispositions réalisatrices diverses. Tout un champ des possibles s'ouvre à elle, mais cet individu reste encore fortement relié à son univers d'attachement.

comme acceptation d'un monde singulier, ayant sa place et sa légitimité dans la société contemporaine tout en leur donnant une visibilité sociale et culturelle, s'est aussi engagé la société sur le chemin de la transmodernité autour de l'éthique de l'autre, suivant en cela la pensée de Dussel (2002). La question de la transition sociétale ne concerne pas que les aspects énergétiques, économiques et écologiques. Elle relève d'une attention portée à l'autre sur des registres d'acceptation de la différence dans le champ des pratiques récréatives. Amplifier la présence de micro-formes culturelles postmodernes ou éco-modernes sur des registres récréatifs moins hypermodernes et modernes peut renforcer le vivre-ensemble et l'ouverture sur d'autres régimes du sensible (Laplantine, 2005) impulsés par les handi-récréatifs.

À titre d'exemple, on peut évoquer différentes expériences récréatives à destination des publics handicapés pour donner de la présence à leur potentiel de vie. Dans le cadre d'un centre adapté pour des autistes, un moniteur sportif a proposé à ces jeunes une initiation à la pratique du vélo. Ceux-ci étaient considérés comme inaptes à cette pratique à cause des multiples dysfonctionnements moteurs et psychologiques qui les caractérisent. Certains avaient un vélo chez eux, depuis bien longtemps, mais jamais utilisé... En prenant beaucoup de temps au sein de petits groupes (3 à 4 autistes pour un moniteur) en présence de l'éducateur en charge de ce public, une formation a été dispensée. La plupart ont appris à faire du vélo modifiant la représentation sociale d'eux-mêmes et ressortant avec une fierté considérable. Ce qui n'avait jamais été envisageable devenait une réalité à partir d'une pratique d'apprentissage adaptée. La relation forte entre l'éducateur spécialisé et le moniteur durant l'apprentissage de chacun s'est révélée essentielle pour adopter les situations aux caractéristiques de la personne handicapée. De même, lors d'un déplacement à la Rochelle dans le cadre d'un colloque scientifique, en me promenant en début de soirée sur la plage de la ville, j'ai été interpellé par un collectif de jeunes qui jubilaient, s'extasiaient et semblaient vivre des moments extra-ordinaires. En m'approchant de cette scène sociale, j'ai découvert un groupe de jeunes en fauteuil roulant qui s'amusait « comme des petits fous » avec leur éducateur spécialisé à descendre à toute vitesse le chemin en pierre qui conduisait à la plage et de terminer leur péripiétie dans le sable. Le collectif exprimait un potentiel de vie autour de ces

jeux du vertige qui s'éloignaient de l'image classique accolée à ce public qu'il faut protéger. Leur pratique s'inscrivait dans un contournement de la norme sociale et urbaine qui dénotait avec les pratiques usuelles définies. Suivant en cela la sociologie de Goffman (1991), des cadres sociaux recomposés participent à qualifier l'existence d'entre-deux interactionnels distants des cadres primaires d'activité. Une capabilité au sens de Sen (2010) est activée par ce collectif pour composer leur monde-vie récréatif en dehors d'un cheminement formaté par les acteurs institutionnels. Une innovation sociale par l'usage (Akrich, 1998) permet l'émergence de pratiques transclusives qui recomposent le champ des pratiques corporelles dans l'espace public pour ces collectifs. L'habitabilité récréative (Falaix, Corneloup, 2017) se présente comme un processus référent pour penser les pratiques transclusives, engagées dans la fabrique de milieux récréatifs au sens de Berque (2014)

6. Écomodernité, transmodernité et transclusion

L'immersion dans des réalités augmentées ou alternées et dans des espaces miroirs (en second life) ouvre tout un champ d'expérimentation virtuelle dans l'univers de la transclusion. Le handicap peut devenir un réservoir à l'exploration du cybermonde par l'utilisation de technologies immersives ou en transformant un handicap physique en potentiel d'exploration post-humaine via l'usage de prothèses ou d'exosquelettes. Sans aucun doute, le transhumanisme se présente comme une perspective possible d'engagement dans la transclusion en activant un registre d'exploration de nouvelles potentialités récréatives autour du corps augmenté que l'intelligence artificielle et les jeux virtuels peuvent explorer et approfondir à l'image des rencontres organisées à Nîmes (Open Game Art 2016), dans les arts immersifs (Bernard, 2014) ou dans le cadre du cybathlon de Munich. Cependant, au-delà du potentiel de la transclusion transhumaniste, une autre forme culturelle peut être explorée pour introduire l'univers culturel des handi-récréatifs à l'intérieur des mondes socio-récréatifs et en faire un impulseur de transition sociétale. Dès lors, apparaissent des pratiques professionnelles d'inclusion pour intégrer les personnes handicapées dans la société moderne à l'exemple des cafés et des restaurants qui engagent ce type de serveurs, de barmans et de cuisiniers. Par

certain aspects, ces pratiques restent peu novatrices dans leur capacité à repenser le rapport à l'économie et à la production marchande. Cependant, le modèle économique proposé ouvre la porte vers l'économie sociale et solidaire comme intention de redéfinir la place des minorités sociales et culturelles dans la façon d'envisager la qualité de la prestation et du service sur d'autres registres marchands et relationnels en direction d'espaces commerciaux alternatifs. On quitte alors l'univers de l'inclusion en direction de la transclusion lorsque l'enjeu n'est pas l'assimilation normative de ces publics mais la création d'expériences professionnelles et humaines différentes avec le personnel et les clients.

Mais plus globalement, c'est du côté des éco-lieux que des expériences transclusives se déclinent pour introduire des lieux de vie et d'activités économiques et locales dans des territoires de proximité. Loin des centres pour handicapés à l'exemple des CAT (centre d'aide par le travail) modernes ou des structures existantes dans le massif central (maison d'accueil spécialisée)¹⁰, des collectifs s'activent pour développer des communautés relationnelles¹¹ en lien avec la vie locale et un environnement singulier. Différents exemples de structures expérientielles¹² existent qui participent à repenser la gestion des personnes handicapées, en particulier des autistes ou des personnes ayant différents handicaps mentaux. En lien avec l'écologie corporelle, la démarche consiste à révéler le potentiel caché de ces personnes qui se situe entre le pathologique et la puissance créative spécifique, attachée à des singularités corporelles, émotionnelles et cognitives. Suivant en cela les propos d'Ehrenberg (2018), il semblerait que la figure du potentiel caché deviendrait référente dans le futur à partir du moment où la diversité individuelle, attachée à la créativité, s'impose comme la norme en devenir dans la société contemporaine. Apprendre à développer le « *rain man* » des individus participerait à repenser la norme sociale et la façon d'activer le potentiel créateur des uns et des autres (Voir Figure 4).

¹⁰ Ces centres ont toutes les caractéristiques d'institutions totales, au sens de Goffman (1979).

¹¹ On fait référence à l'écologie relationnelle d'Ingold (2013)

¹² La bulle bleue (<http://www.labullebleue.fr/#!/>), La maison Emmanuel (<https://maisonemmanuel.org/>), Happy Hand (<http://www.happyhand-association.com/>)

La figure de l'autiste s'imposerait dans l'univers contemporain de par ses propensions fortes à la divergence étant donné le déficit qui le caractérise concernant la cognition sociale. Ses acuités à explorer le détail du monde et des formes de raisonnement singulier seraient une ressource pour transformer un handicap en atout. Bref, le style cognitif de l'autiste deviendrait une valeur dans la façon d'envisager les formes de vie émergentes. Dès lors, l'engagement des éco-lieux handi-récratifs dans l'exploration du potentiel caché des autistes, via les pratiques artistiques, musicales, corporelles, théâtrales ou animales proposées et expérimentées, participerait à la fabrique du nouvel individualisme en devenir, associé à la transclusion. La spécificité de celle-ci consiste à révéler et à donner de la présence au potentiel caché des handi-récratifs; et plus globalement à en faire un modèle de référence dans la société transmoderne en mouvement. La transition récréative nécessite de changer les modes de vie contemporains en activant des principes culturels créatifs dans la volonté de changer de « logiciels récréatifs ». En associant les minorités actives (Moscovici, 1989), représentées par les handi-récratifs, dans la conception et la gestion des espaces publics et des mondes socio-récratifs de demain, une autre approche de l'altérité, du commun et de la différence est en gestation dans la façon d'envisager le bien commun partagé.

Conclusion

À la lecture de nombreux articles scientifiques et médiatiques, il apparaît que l'intégration des personnes en situation de handicap est loin d'être totale et accomplie dans la société contemporaine. Nous serions plus proche du monde de l'exclusion que de celui de la transclusion. Sans doute, faut-il reconnaître l'ouverture de la société vers l'inclusion, permettant de les rendre visibles, d'avoir des équipements adaptés et des labels certifiant leur bon accueil. Mais entre la mise en conformité républicaine et la présence de ces personnes dans des pratiques récréatives pour habiter le monde et se placer plaçant et se penser pensant (Hoyau, 2014), les distances sociales et les écarts entre ces deux mondes se maintiennent. Evoquer le détour par la culture consiste à considérer que l'approche fonctionnelle des pratiques sportives et corporelles pour ces publics contourne la prise en compte du corps capacitaire (Andrieu, 2017) et des formes cultu-

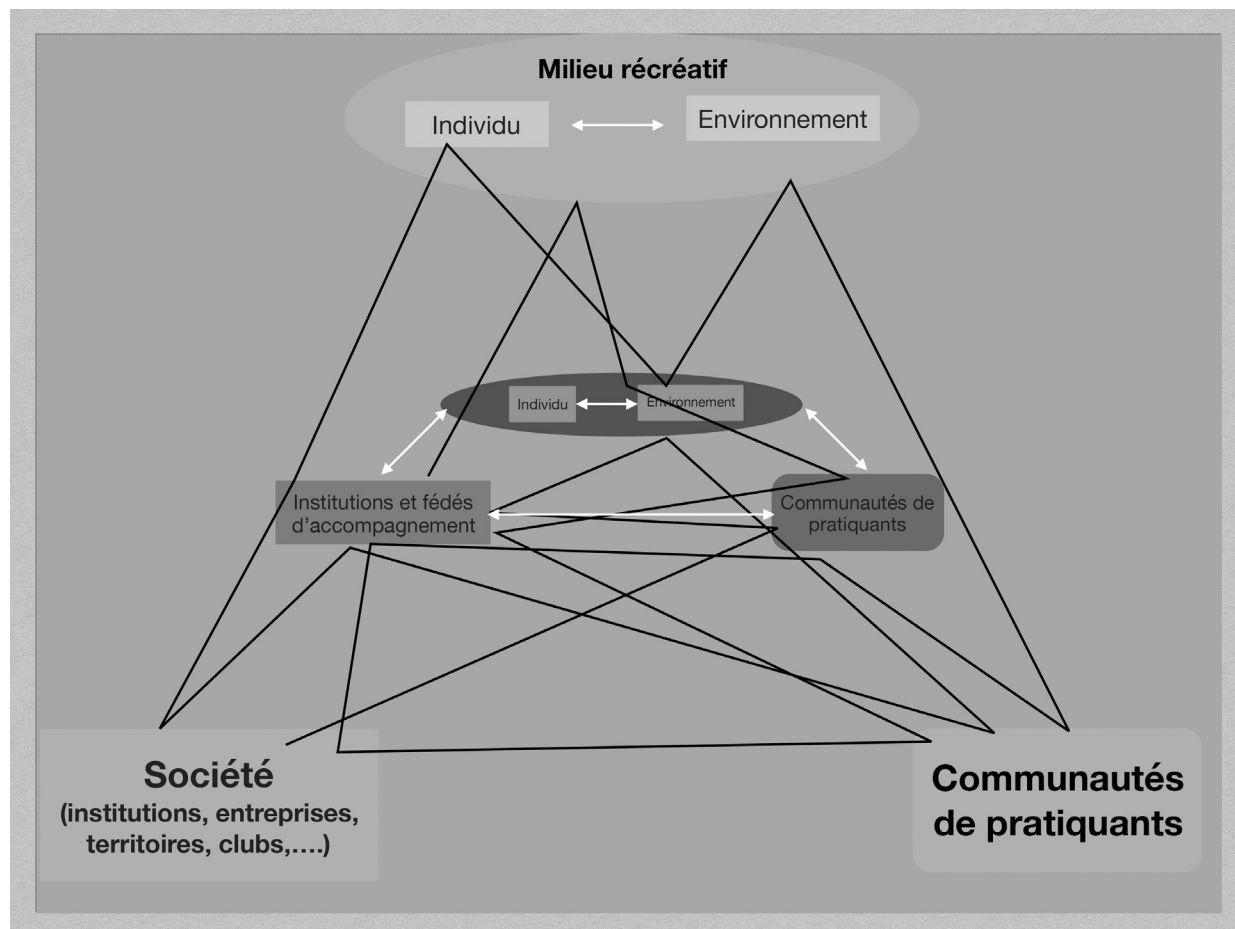


Figure 4 – Deuxième matrice : la transclusion inclusive

Dans cette configuration, l'univers des personnes en situation d'handicap n'est plus distant et extérieur aux mondes sociaux. Il en compose un qui réalise différents enchevêtrements avec les autres mondes sociaux.

relles par lesquelles s'envisage la santé récréative. La personne en situation d'handicap exprime un potentiel vivant révélant son pouvoir d'être au monde en fonction des registres d'expression qui sont les siens. Cet article évoque l'existence de pratiques transclusives dans l'univers des handi-récréatifs donnant de la présence à leur style récréatif et à leur disposition à créer des mondes socio-récréatifs entre eux et avec les autres humains et non-humains.

La transmodernité récréative (Corneloup, 2020) est une invitation à repenser nos relations à l'autre et à l'altérité pour s'ancrer dans d'autres formes d'interactions socio-écologiques. A l'ère de l'anthropocène, le passage de l'exclusion-inclusion à la transclusion récréative, concernant les relations entre les mondes sociaux globaux et l'univers des handicapés, est une façon de redéfinir les identités contemporaines pour sortir du « en tant que » et du « parce que », évoqué par Hoyaux (2018) et associé à l'ontologie moderne. Cette déconstruction invitant à habiter autrement nos rapports aux espaces vécus en lien avec les autres et en particulier les handicapés ne relève pas que d'une approche culturelle du sujet mais aussi d'une approche politique. En effet, l'espace public de proximité interroge la façon de définir le commun au sein de collectifs agissants, évoquant le rôle des tiers-lieux pour envisager cette transition et dépasser le « *narcissisme identitaire de l'anthropocène* », attaché à la figure sociale des mondes sociaux contemporains. L'intrusion de l'univers des handi-récréatifs dans ce nouveau partage du sensible (Rancière, 2000) se présente comme une utopie concrète à envisager.

BIBLIOGRAPHIE

- AKRICH M. (1998), « Les utilisateurs, acteurs de l'innovation », *Éducation permanente*, n° 134, pp. 79-89.
- ARVIN-BEROLD A. (2003), Et Didon créa la devise des jeux olympiques, Edition Sciriolus, Lyon.
- ANDRIEU B. (2014), *Manifeste des arts immersifs*, PUN, Nancy.
- ANDRIEU B. (2017), *Se fondre dans la nature*, Liber, Montréal.
- BEAUD S., CONFAVREUX J. et LINDGAARD J., (2006) (dir.), *La France invisible*, Éd. La Découverte, Paris.
- BERQUE A. (2000), *Écoumène, Introduction à l'étude des milieux humains*, Belin, Paris.
- BERQUE A. (2014), « Natura natura semper », *Nature & Récréation*, n° 1, pp. 11-19.
- CORNELOUP J. (2014), « L'habitabilité récréative à Saint Nizier du Moucherotte », *Sociétés*, 3, n° 125, pp. 47-58.

- CORNELOUP J. (2020), *La transition récréative, L'utopie transmoderne*, PUR, Rouen.
- DARDOT P., LAVAL C. (2014), *Commun*, La Découverte, Paris.
- DE LESEULEC E. (2017), « Outdoor et situation de handicap : les limites de l'accessibilité ne sont pas seulement physiques », *Nature & Récréation*, pp. 7-13.
- DUSSEL E. (2002), *L'Éthique de la libération à l'ère de la mondialisation et de l'exclusion*, Paris, L'Harmattan
- FALAIX L., CORNELOUP J. (2017), « Habitabilité et renouveau paradigmatique de l'action territoriale : L'exemple des laboratoires récréatifs », *L'information géographique*, pp. 78-102
- FRAPNA (2008), *Guide des bonnes pratiques*, Edition FRAPNA, Grenoble
- GOFFMAN E. (1979), *Asiles*, Les éditions de minuit, Paris.
- GOFFMAN E. (1991), *Les cadres de l'expérience*, Paris, Éditions de Minuit
- GROSSETTI M. (2004), *Sociologie de l'imprévisible : dynamiques de l'activité et des formes sociales*, Presses universitaires de France, Paris.
- HEAS S. (2010), *Discriminations sportives dans les sports contemporains : entre inégalités, médisances et exclusions*, Presses Universitaires de Nancy, collection Epistémologie du corps ; Nancy.
- HOYAUX A. F. (2015), « Habiter : se placer plaçant et se penser pensant », *Annales de géographie*, vol. 704, no. 4, pp. 366-384.
- HOYAUX A. F. (2018), « Du « en tant que » au « parce que ». Révélation et dépassement du narcissisme identitaire de l'anthropocène », revue *Nature & Récréation* n°5, pp. 7-30.
- INGOLD T. (2013), *Marcher avec les dragons*, Ed. Zones sensibles, Le Kremlin-Bicêtre.
- LAPLANTINE F. (2005), *Le social et le sensible, introduction à une anthropologie modale*, Téraèdre, Paris.
- MAO P., OBIN O. (2018), « La transition numérique des sports de nature, vers des sportsnature 3.1 », revue *Nature & Récréation*, pp. 13-25.
- MOSCOVICI S. (1989), « Les thèmes d'une psychologie politique », dans *Hermès*, 2, n° 5-6, 1989, pp. 11-20
- PARLEBAS P. (1986), *Éléments de sociologie du sport*, PUF, Paris.
- RANCIÈRES J. (2000), *Le partage du sensible*, La Fabrique Edition, Paris.
- SEN A. (2010), *L'idée de justice*, Seuil, Paris.
- VIGARELLO G. (1999), *Histoire des pratiques de santé, le sain et le malsain depuis le Moyen Âge*, Points Histoire, Paris.